

Sujet : [INTERNET] Enquête publique préalable à la réalisation d'une aire de grand passage des gens du voyage.

De : colette dufays <colettedufays@gmail.com>

Date : 13/03/2024 19:09

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Concernant l'enquête publique préalable à la réalisation d'une aire de grand passage des gens du voyage, voici mes arguments contre :

- l'environnement en prendrait un coup quand on connaît l'insouciance de ces gens pour les simples règles de respect de l'eau, de l'élimination des eaux usées (directement sur le sol, malgré la présence sur place d'un espace de vidange) pas de tri-sélectif (déchets alimentaires, industriels, carton verre plaque de plâtre etc...dans n'importe quelle poubelle ou à côté). Faits constatés.

- on peut s'étonner de dépenser 1 500 000 E, aujourd'hui, ce qui suppose plus au moment de l'éventuelle réalisation, pour assurer à ces personnes, sur des terres agricoles, un terrain de camping arboré pour séjourner pratiquement gratuitement, quelques semaines par an.

Et qu'est-ce qui garantit que cette aire ne sera pas prise de gré ou de force par des gens du voyage de toute catégorie, tout au long de l'année avec toutes les conséquences décrites plus haut.

- Cette réalisation respecte-t-elle bien la loi climat et résilience ?

- enfin comment notre petite commune peut-elle faire face à l'arrivée de 200 caravanes avec autant sinon plus de voitures et camionnettes, qui à raison de 4 personnes par foyer verrait 800 adultes et enfants prendre plus ou moins possession de ses équipements sportifs, demander l'accueil des enfants à l'école.

Colette Dufays